

## L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY

Trois ans plus tard, nous retrouvons Louis, âgé de 82 ans, spectateur et acteur parmi tant d'autres d'un événement qui a ému la France entière. Le duc de Berry<sup>1</sup>, dernier espoir des Bourbons au pouvoir pour donner un héritier à la dynastie - car ni son frère aîné ni le roi Louis XVIII n'ont de fils - est assassiné à la sortie de l'Opéra de la rue de Richelieu le 13 février 1820. Toutes les attentes de Louis XVIII et du futur Charles X reposaient sur son éventuelle descendance mâle. La France entière, dit-on, pleura ce prince. Le gouvernement décréta qu'un monument serait élevé à sa mémoire. La ville de Versailles qui s'enorgueillit de compter ce prince parmi ses enfants soumet aux autorités une proposition de souscription par la voix de son maire, le marquis de la Londe, dans le but d'ériger une statue pédestre du duc sur une des places de la ville. Le roi hostile à ce projet écarte l'idée d'une statue sur une place publique mais permet l'élévation d'un monument dans une église. Le maire de Versailles est alors invité à faire connaître l'église désignée, l'artiste choisi et le mode arrêté pour l'exécution du projet. Après de multiples délibérations, comme chef-lieu spirituel du département, la cathédrale paraît toute indiquée pour accueillir l'œuvre de Jean-Jacques Pradier, l'artiste auréolé du grand prix de Rome choisi pour exécuter le projet. Une souscription est lancée et fin janvier 1824 le monument est achevé. Il est inauguré le 12 février, veille de la date anniversaire de l'assassinat et c'est Louis qui est le grand maître des cérémonies. Dans un premier temps, il procède à la bénédiction du mausolée et de la nouvelle chapelle - la troisième en entrant à droite. Puis, il célèbre le service funèbre pour le repos de l'âme de cet excellent prince. Toute la nef centrale est tendue d'un double rang de drap noir garni d'hermine se prolongeant par deux arcades latérales jusqu'au sanctuaire. Une foule immense et recueillie assiste à l'événement. La remise de la chapelle a été faite la veille. A cette occasion, Louis et deux de ses vicaires généraux ont officié au nouvel autel et y ont offert le saint sacrifice pour le repos de l'âme de son altesse royale. Le monument par lui-même est en marbre blanc. Il représente la Religion vêtue d'un drapé à l'antique portant une croix de la main gauche et soutenant de la droite le prince agonisant. Ce beau groupe sculpté est posé sur un piédestal orné de bas-reliefs dont la principale face représente la ville de Versailles sous les traits d'une femme à genoux pleurant sur un tombeau. Sur le socle du monument on peut lire l'inscription suivante : *Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry,*

1 Second fils du comte d'Artois, futur Charles X, frère de Louis XVI.

*Versailles, sa ville natale, en pleurs.* Sur une des faces latérales sont inscrites les dernières paroles du prince : *Grâce, grâce pour l'homme.*

L'assassin - un ouvrier bonapartiste - souhaitait éteindre la race honnie des Bourbons. Rendant cet ignoble assassinat absurde et inutile, le 29 septembre 1820, la duchesse de Berry donne naissance à un fils posthume prénommé Henri en l'honneur du premier des Bourbons. La ferveur populaire, suivant l'expression de Lamartine, le nommera *l'enfant du miracle*. Nous aurons l'occasion de reparler de ce prince qui fut familier d'un proche cousin de Louis.

Peu avant cette cérémonie, le 6 janvier 1824, Louis a procédé à la bénédiction de quatre cloches dans son église cathédrale et paroissiale de Saint-Louis. Ces cloches offertes à Dieu par le clergé, les magistrats, le conseil municipal et les paroissiens de Saint-Louis ont été baptisées Marie, Anatole, Martine et Zoé en présence de Louis XVIII en personne. La duchesse d'Angoulême, Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI fut représentée par le marquis de Vérac, gouverneur des châteaux de Versailles et de Trianon. Inutile de préciser que Louis est entouré de son chapitre au grand complet, du clergé et d'une multitude de paroissiens de Versailles. Afin de souligner le caractère officiel de la cérémonie, le maire de la ville, le préfet de Seine-et-Oise, le commandant militaire du département et l'intendant des Menus Plaisirs du roi ont signé l'acte sur le registre des baptêmes de l'Église. Aux dires de la population, ces quatre sœurs dont le poids témoigne de leur illustre naissance possède un revêtement d'une perfection absolue et un timbre beau et puissant du plus bel accord permettant les combinaisons les plus heureuses. Elles sont décorées de médaillons de la Vierge et de Saint-Louis, de couronnes d'acanthé, de Christ en croix et de fleurs de lys semées sur les parois extérieures. L'église Saint-Louis possédait huit cloches avant la Révolution mais une seule résista à la tourmente. C'est elle qui avait sonné les victoires de Napoléon et la paix de la Restauration. Elle fut offerte à l'église Saint-Symphorien.